



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16NOVEMBRE 2022
LISTE DES DELIBERATIONS

Membres :

PRÉSENTS : Mesdames Cécile JOURDAIN, Aline LAZZARINI, Annick MATTIA, Immacolata REVERTE, Françoise ROSTOUCHER et Marie-Françoise VIGNOLLET, Messieurs Eric MAITRE, Sully MUSSARD, Cyril PELUD, Sébastien PELUD, Pierre RAMBAUD, et Guy ROUYER.

ABSENTS : Monsieur Thierry BERNARD qui a donné tous pouvoirs à Monsieur Guy ROUYER, Monsieur Allann D'ETTORRE qui a donné tous pouvoirs à Madame Immacolata REVERTE, et Madame Amandine PARSY, excusée.

1- DÉLIBÉRATION N°2022-33 : SIGNATURE DU PROJET DE CONVENTION DE LA PERIODE DE PREPARATION AU RECLASSEMENT

ADOPTÉE

Madame le maire indique que la Période de Préparation au Reclassement (PPR) est un droit créé pour les fonctionnaires territoriaux titulaires reconnus inaptes définitivement à l'exercice de l'ensemble des fonctions de leur grade, du fait de leur état de santé.

Elle constitue une période transitoire d'une durée maximale d'un an permettant à l'agent de se préparer et de se qualifier en vue d'un reclassement statutaire dans un nouveau grade et sur un emploi compatible avec son état de santé.

2- : DÉLIBÉRATION N°2022-34 : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE

ADOPTÉE

Madame le maire indique que vu les évolutions de la législation funéraire, des pratiques et des modes d'inhumation, de la procédure de reprises de concessions en état d'abandon et face à la diversité des questions posées par les concessionnaires, il devient nécessaire d'adopter un règlement intérieur du cimetière.

3- DÉLIBÉRATION N°2022-35 : INSTAURATION DE PRINCIPE DE LA REDEVANCE REGLEMENTEE POUR CHANTIER(S) PROVISoire(S) DE TRAVAUX SUR DES OUVRAGES DES RESEAUX DISTRIBUTION DE GAZ,

ADOPTÉE

Madame le Maire propose au Conseil d'instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution de gaz, et d'en fixer le mode de calcul, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

4- DÉLIBÉRATION N°2022-36 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA CCPA POUR L'AMELIORATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX – ECLAIRAGE GENERAL,

ADOPTÉE

Un dispositif d'aide exceptionnel est proposé par la CCPA pour faciliter et amplifier le relamping de nos bâtiments communaux, sous réserve que le remplacement soit effectué par un professionnel.

La commune de BETTANT peut bénéficier d'une aide maximale HT de 15 000 € sur une dépense éligible maximale de 20 000 € HT.

Cette aide communautaire est ouverte jusqu'au 30 septembre 2023.

5- DÉLIBÉRATION N°2022-37 : CHANGEMENT DE DÉLÉGUÉ AU SIEA

ADOPTÉE

Trois délégués ont été élus, pour représenter la commune de BETTANT au Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA) en 2020 lors de l'installation du nouveau Conseil Municipal. Pour des raisons personnelles, un membre ne souhaite plus être délégué au SIEA



7- DÉLIBÉRATION N°2022-38 : ADMISSION EN NON VALEURS DE PRODUITS IRRECOUVRABLES POUR LE BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT », ADOPTÉE

- Madame le Maire expose que Madame le Trésorier d'AMBERIEU EN BUGEY l'a informée, en date du 14 octobre 2022, qu'il ne lui a pas été possible de recouvrer des sommes dues auprès de certains abonnés :

Points divers

APPLI Panneau Pocket

L'application gratuite « Panneau POKET » GRATUITE paraît être sous-utilisée par nos administrés. Une campagne sera réalisée par les élus afin d'aider les administrés à installer cette application qui permet facilement de communiquer les informations communales aux administrés.

Conseiller numérique

Le SIE@ propose de mettre en place un conseiller numérique qui pourra aider les personnes à intégrer au mieux les nouveaux équipements numériques.

Point RH

La secrétaire d'accueil présente à 12 h hebdomadaire est remplacée par une secrétaire en CDD à 9 h hebdomadaire depuis le 15 novembre 2022 en attendant le retour de la titulaire prévu le 6 décembre prochain (titulaire absente depuis le 31 août 2022 pour cause de congé maladie).

Point travaux

Le parking des Marronniers et l'élargissement de la rue des Marronniers sont en cours de finition. Les travaux sont destinés principalement aux stationnements du restaurant pendant les périodes de fortes activités., afin de limiter le stationnement anarchique le long de la route de TORCIEU.

Frelon Asiatique

Le Site internet de déclaration fonctionne encore, mais l'intervention sur les nids de frelon n'est plus prise en charge gratuitement par les collectivités (Plus de budget).

SIVU (la Crèche « les petits mômes »)

Plus que 3 communes sont adhérentes (BETTANT, AMBRONAY et DOUVRES). Afin de se donner le temps de la réflexion sur la suite du SIVU et la demande de placement en crèche, il est acté la reconduction du contrat avec « CHAPERON ROUGE » jusqu'au 31/07/2023

Point Ecole

L'effectif est actuellement de 65 élèves répartis sur 3 classes

Une réflexion est en cours pour la prise en charge par la Commune des frais de piscine en 2023.

Agenda

- Distribution des COLIS des Aînés 17-12-2022
- VŒUX Mairie 07-01-2023

Fin de séance à 22h00